



PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

NATURE DU PROJET :

Déport d'images au commissariat de Police Nationale

Réalisé à partir de 2022 sur 1 exercice

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 5 381,00 €

Dépenses TTC : 6 457,20 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: 2022

Fin des travaux : 2022

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Préfecture des Alpes-Maritimes	Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation	5 381,00 €	100 %	5 381,00 €

Dépenses : 5 381,00 €

Recettes :

Total des demandes 5 381,00 € soit 100 % du financement

Ville de Cannes 00,00 € soit 0 % d'autofinancement

